

TROISIÈME
Congrès International du Pétrole

QUI AURA LIEU

à **BUCHAREST**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU GOUVERNEMENT ROUMAIN

dans la première moitié du mois de Septembre 1907

I. — CIRCULAIRE

Bucharest, Novembre 1906.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le troisième Congrès international de l'industrie du Pétrole, conformément au vote exprimé par le Congrès de Liège, aura lieu à Bucharest, dans la première moitié du mois de septembre 1907.

Le Congrès aura une durée de sept jours, sans compter les deux excursions de deux jours chacune : la première, avant, et la seconde, après le Congrès.

Ne pourront prendre part à chacune des deux excursions que 60 membres au plus.

Ces excursions auront pour objet l'examen des conditions tectoniques et stratigraphiques de quelques-unes des régions pétrolifères les plus importantes de Munténie et de Moldavie.

C'est ultérieurement que seront fixés les frais de chaque excursion, lesquels cependant ne pourront, dans aucun cas, dépasser la somme de 15 à 20 francs par jour et par personne, tout compris.

Pour être à même de prendre les mesures nécessaires en vue de faciliter les frais de transport et d'organiser le Congrès entier, nous vous prions, Monsieur, de bien vouloir nous adresser votre adhésion

avant le 1^{er} mai 1907, en spécifiant tout à la fois si vous désirez prendre part à l'une des excursions projetées.

Les questions sur lesquelles on pourra discuter au Congrès sont celles qui figurent dans le programme ci-inclus.

Les discussions auront lieu de deux manières : par conférences, dans des séances générales, et par communications, dans des séances spéciales.

La durée d'une conférence ne pourra dépasser 45 minutes, et celle d'une communication, 15 au maximum.

Pour qu'il nous soit possible de grouper les sujets et de mieux distribuer le temps, nous désirerions que les titres des conférences et des communications nous fussent annoncés avant le 1^{er} mai 1907, — et cela d'autant plus que le vœu, à peu près unanimement exprimé dans les autres Congrès, a justement été que les conférences ne soient tenues que par quelques spécialistes, que ces conférences ne portent que sur certaines questions d'intérêt général, et que les observations, les explications et les questions éventuelles ne soient présentées que sous forme de communications catégoriquement et bien formulées, absolument en cause, pour éviter de cette façon toute répétition fatigante et toute perte inutile de temps.

Les textes des communications et des conférences nous devront être parvenus au plus tard le 1^{er} juillet 1907, surtout si vous tenez à ce que le sujet qu'il vous plaira de traiter figure dans les publications préliminaires du Congrès (*Guide du Congrès*).

Il est à désirer que chaque conférence ou communication soit présentée dans une des trois langues : française, allemande ou anglaise (1).

A côté du Congrès, il sera aussi organisé une petite exposition de travaux scientifiques et techniques : collections, cartes, échantillons de toute espèce, de même que de divers matériaux, instruments, appareils et autres, ayant trait à l'industrie et au commerce du pétrole.

Par cette exposition, nous désirons grouper sous forme plastique, selon le vœu exprimé par les deux Congrès précédents, tous les progrès scientifiques, technologiques et économiques que l'on a réalisés jusqu'à l'heure actuelle dans l'industrie et dans l'emploi du pétrole et de ses dérivés.

(1) Les textes peuvent être envoyés dans n'importe quelle autre langue, mais ils ne paraîtront que dans l'une des trois langues mentionnées.

Veillez bien, Monsieur, nous adresser, avant le 1^{er} juillet 1907, votre adhésion en indiquant en même temps les travaux scientifiques et techniques, les objets, les matériaux, etc., que vous désireriez exposer et que nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir avant le 1^{er} juillet 1907, *au plus tard*.

Le programme détaillé du Congrès, des excursions, de l'exposition, des fêtes, ainsi que la réduction que l'on pourra obtenir de la Direction des chemins de fer, vous seront communiqués par des circulaires ultérieures.

Pour toute information vous pouvez vous adresser au bureau du Congrès, qui se met entièrement à votre disposition.

Veillez bien, Monsieur, agréer l'assurance de notre considération très distinguée.

*Les Délégués du Ministère
de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce
et des Domaines.*

C. Alimanestiano, Prof. D^r L. Mrazec, D^r L. Edeleano.

II. -- PROGRAMME GÉNÉRAL

SECTION I

Géologie, Exploration, Exploitation.

Géologie.

Origine du pétrole.
Géologie générale des régions pétrolifères.
Migration du pétrole.
Gisements de pétrole et d'autres substances bitumineuses.

Exploration.

Prospections et explorations.
Indices superficiels.
Exploration en profondeur par des travaux miniers ou par sondages.

Exploitation.

Puits à main et sondage. Méthodes d'exécution.
Distances à observer entre les sondages au point de vue d'un rendement maximum.
Modes d'extraction.
Question de tubage au point de vue de la captation des eaux des terrains traversés. Importance du tubage et moyens employés.
Emmagasinement et transport.
Emploi de l'électricité.
Utilisation des gaz.
Incendie. Prévoyance et moyens d'extinction.
Comptabilité industrielle.
Amortissement des frais de première installation.
Statistique générale d'extraction.

SECTION II.

Chimie et technologie du pétrole.

Données physiques et chimiques sur la nature et la composition des pétroles bruts.

Manière de différencier les pétroles des diverses régions d'après leurs caractères physiques et chimiques.

Méthodes d'analyse :

Fixation de normes uniformes à la dénomination et à l'analyse des dérivés du pétrole.

Procédés de distillation :

Distillation sous pression décroissante.
» par chauffage direct.
» à l'aide des vapeurs.
» destructive (Cracking).
» périodique et continue.

Données comparatives sur les propriétés des produits résultant des différentes méthodes de distillation.

Appareils de distillation :

Rectificateur de benzine.
Appareil pour la régularisation de la pression et du débit des vapeurs.

Méthode de raffinage.

Utilisation des dérivés du pétrole comme combustible, comme producteur de lumière, comme force motrice et comme lubrifiants.

Gazéification des dérivés.

Autres utilisations des dérivés du pétrole.
 Carburateurs.
 Divers systèmes de lampes à pétrole.
 Lampes à pétrole pour la production de la lumière incandescente.
 Appareils d'analyse.
 Manière de récupérer l'acide sulfurique et la soude employés au raffinage.
 Installations de transport, d'emmagasinement et de distribution.
 Conduites, vapeurs-citernes, tanks.

SECTION III

Législation, Commerce.

Diverses législations minières relatives à l'industrie du pétrole.
 Les régimes douaniers adoptés par divers pays en ce qui concerne le pétrole et ses dérivés.
 Les tarifs de transport en vigueur dans les différents pays.
 Les divers règlements relatifs à l'emmagasinement, au transport et au débit du pétrole et de ses dérivés.
 La détermination d'unités de prix et de mesures qui pourraient figurer dans chaque pays à côté des cotes locales.
 Les règlements sanitaires pour le transport, l'emmagasinement et l'emploi du pétrole et de ses dérivés.
 L'utilité d'une entente internationale relative à ces règlements.

III. — VŒUX ÉMIS AU CONGRÈS DE LIÈGE

M. **Gulichambaroff**, délégué officiel du Gouvernement russe, propose : 1° d'instituer un contrôle général des huiles lampantes; 2° d'adopter, pour les transactions et les statistiques concernant les produits du pétrole, des unités de poids au lieu des mesures de capacité; 3° de prier les représentants des pays pétrolifères de faire parvenir au bureau du Congrès la caractéristique des produits que l'on fabrique dans leur pays; 4° d'unifier la statistique du commerce extérieur pour tous les produits concernant l'industrie du pétrole.

M. **Alimanisteano**, délégué officiel du Gouvernement roumain, propose : 1° de constituer une Commission internationale et permanente dans le but d'étudier et de rechercher des méthodes d'un

emploi plus rentable des résidus du pétrole; 2° d'élire un nouveau Comité central qui comprenne six membres par chaque pays, la moitié de ce nombre étant élue par le Congrès, et l'autre, ultérieurement désignée par chaque pays.

M. **Neuburger**. — D'employer à titre d'expérience la fluorescéine ou autres substances analogues pour l'étude du régime des eaux souterraines naturelles ou introduites artificiellement dans les couches pétrolifères.

M. **Syroczyński**. — Propose les statistiques de production des différents pays sur une base uniforme, en ce qui concerne, par exemple, le nombre des sondages productifs, celui des jours de travail, etc.

M. **Mrazec**. — De charger une Commission internationale de dresser le programme des constatations à relever au cours des sondages et au cours de leur exploitation, de façon à ce que ces travaux puissent être utilisés, quand cela sera possible, pour essayer d'établir une classification générale des gisements, etc.

MM. **Berguer, Edeleano et Krutwig** proposent de former une Commission dans le but d'étudier l'uniformation des méthodes d'analyse des produits du pétrole, Commission qui, selon eux, devrait rester indépendante de la Commission internationale pour la réglementation des pétroles lampants.

M. **Neuburger** rappelle la proposition exprimée par le programme du Congrès relativement à une terminologie exacte et internationale des produits et des sous-produits du pétrole.

M. **Neuburger** émet le vœu que l'attention des membres du Congrès soit attirée sur les intéressants procédés de fractionnement par le filtrage des pétroles, procédés signalés par M. T. Day, encore en 1900.

M. **Forestier**. — Propose que les spécialistes de l'industrie du pétrole étudient les meilleures méthodes d'imprégnation des chaussées avec des matières bitumineuses.

M. **Poncelet**. — Propose de rejeter l'emploi des lampes à pétrole à récipient en verre.

M. **de Monzie**, délégué officiel du Gouvernement français, émet, au

nom de tous les délégués des pays représentés, le vœu qu'une Conférence internationale soit organisée par tous les pays intéressés, producteurs et consommateurs de pétrole, en vue d'établir un point uniforme d'inflammabilité pour l'admission aux douanes du pétrole raffiné, avec réserves, s'il est nécessaire, pour les colonies.

Le Conseil supérieur de l'Agriculture de Belgique. — Etant données les applications variées du pétrole mis actuellement en vente, et les dangers de l'emploi du pétrole contenant une trop grande proportion de produits volatiles, le Conseil supérieur de l'Agriculture émet le vœu de voir soumis à la surveillance du Gouvernement le pétrole mis en vente pour l'usage domestique.

M. Neuburger. — D'établir, année par année, dans chaque Comité régional, une bibliographie des ouvrages et des notes intéressant l'industrie du pétrole. Il serait désirable que l'ensemble de ces bibliographies fut centralisé par un commissaire spécial qui les classe tous les ans.

Adresse pour la correspondance : *Commission du Pétrole, Laboratoire de minéralogie de l'Université, à Bucharest.*

CREUSEMENT DES PUITTS

EN

TERRAINS AQUIFÈRES

—

ERRATUM

—

Dans l'article paru sous ce titre dans le tome XI des *Annales des Mines de Belgique*, p. 797, s'est glissée une erreur, qui existait d'ailleurs dans le mémoire original de M. Joosten publié par le *Glückauf*. La Société *Entreprise générale de fonçage*, à Paris, nous informe qu'elle a continué le fonçage n° 71 avec la firme *Gebhardt et Koenig*, de Nordhausen, laquelle s'est substituée à la *Hannoversche Tiefbohrgesellschaft*.